

Déclaration d'Ipsen sur les droits humains

Introduction

Chez Ipsen, notre mission est d'améliorer la vie des patients. Nos opérations sont menées avec une profonde compréhension de leur impact sur les droits humains. Guidés par notre modèle de durabilité, Génération Ipsen, nous dialoguons de manière proactive avec nos parties prenantes – collaborateurs, patients, partenaires et fournisseurs, clients, communautés, pour garantir que notre engagement envers les principes des droits humains se reflète dans chaque aspect de notre activité. Ipsen est engagé depuis 2012 envers les Dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies (ONU) et soutient les principes énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de l'ONU et les normes de l'Organisation Internationale du Travail. Nous nous engageons à respecter et promouvoir les droits humains conformément à ces normes.

Notre Approche

Chez Ipsen, nous nous efforçons de respecter et de protéger les droits humains tout au long de notre chaîne de valeur, de la recherche et du développement à la fabrication, la distribution, le marketing et jusqu'à la commercialisation. Nous cherchons également à promouvoir et à faire avancer les droits humains dans notre sphère d'influence, en utilisant notre voix pour défendre les droits humains dans le secteur de la santé et au-delà.

Nous visons à aligner notre responsabilité de respecter les droits humains avec les politiques qui façonnent nos activités et nos partenariats. Notre Code de Conduite Ipsen et le Code de Conduite des Partenaires d'Ipsen sont des éléments clés des valeurs de l'entreprise et contribuent à intégrer les principes des droits humains dans notre culture d'entreprise. Ces documents sont disponibles publiquement et communiqués en interne et en externe à tous nos employés et partenaires, qui doivent strictement adhérer à ces directives. Nous délivrons à tous nos collaborateurs une formation annuelle sur le Code de Conduite et des programmes de sensibilisation aux droits humains.

Notre approche des droits humains est guidée par les principes suivants, tels qu'énoncés dans nos Codes de Conduite :

- Nous respectons et promovons les droits humains.
- Nous nous conformons à toutes les lois et réglementations applicables en matière de droits humains dans les pays où nous opérons.
- Nous adhérons aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies (ONU).
- Nous soutenons les principes énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de l'ONU et les normes de l'Organisation Internationale du Travail concernant le travail des enfants et le salaire minimum.
- Nous investissons dans les communautés et concentrons nos efforts sur les associations de patients et le travail caritatif. Notre engagement reflète notre effort de Responsabilité Sociale d'Entreprise et les collaborateurs d'Ipsen sont nos ambassadeurs.
- Nous réalisons des évaluations des droits humains dans le cadre de notre processus de "diligence des tiers" pour identifier, prévenir, atténuer et rendre compte de nos impacts et risques en matière de droits humains.

- Nous rendons compte de nos performances et de nos progrès en matière de droits humains de manière transparente et responsable.
- Nous améliorons continuellement nos performances et nos capacités en matière de droits humains grâce à l'apprentissage, à l'innovation et à la collaboration.

Nos Domaines d'Intervention

Notre attention se porte sur les enjeux de droits humains ci-après, qui revêtent une importance capitale pour notre activité et l'ensemble de nos parties prenantes :

Accès à la santé : Nous reconnaissons que l'accès à la santé est un droit humain fondamental et nous nous engageons à l'améliorer en adressant les barrières et lacunes existantes.

Éthique de la recherche : Nous menons nos activités de recherche et de développement conformément aux normes éthiques les plus élevées et en respectant les lois et réglementations pertinentes. Nous veillons à ce que tous nos essais cliniques soient conçus et menés dans le respect des droits, de la sécurité et du bien-être des participants et qu'ils suivent les principes de consentement éclairé, de confidentialité et de transparence.

Partenaires commerciaux : Nous respectons et protégeons les droits humains dans nos relations commerciales et nous avons développé un Code de Conduite des Partenaires, qui établit des principes et des attentes envers nos partenaires concernant les droits humains et d'autres questions de durabilité. Il est impératif pour nos partenaires de se conformer au Code de Conduite que nous avons établi et de prouver leur respect de celui-ci à travers des évaluations périodiques.

L'évaluation de nos fournisseurs et la mise en œuvre d'une diligence raisonnable continue, axée sur l'évaluation des risques le long de notre chaîne de valeur, garantissent l'intégration précoce de nos standards en droits humains, ainsi que d'autres impératifs tels que la lutte anti-corruption et la durabilité environnementale, dès l'initiation de toute collaboration avec des tiers.

Santé et sécurité : Nous offrons un environnement de travail sûr et sain pour nos collaborateurs et nos contractants, et nous assurons la qualité, la sécurité et l'efficacité de nos produits et services pour les patients. Nous surveillons et rapportons tous les événements indésirables ou incidents liés à nos produits et prenons les mesures correctives et préventives appropriées. Nous fournissons également des informations et une éducation précises et opportunes aux parties prenantes externes sur les avantages et les risques de nos produits.

Droits du travail : Nous nous engageons à garantir des conditions de travail justes et décentes pour tous nos collaborateurs, ce qui inclut le droit à la liberté d'association, à la négociation collective et à un lieu de travail exempt de discrimination, de harcèlement et de violence. Nous offrons des salaires équitables, des avantages sociaux et un environnement de travail sûr et sain, tout en interdisant strictement le travail forcé ou le travail des enfants. Nous soutenons également le développement professionnel et le bien-être de nos employés et favorisons une culture d'inclusion, de diversité et de respect. De plus, nous exigeons de nos partenaires qu'ils respectent ces normes de droits du travail, garantissant que ces pratiques éthiques sont maintenues de manière cohérente à travers toutes nos entités partenaires au sein de la chaîne de valeur.

Vie privée et protection des données : Nous respectons les droits à la vie privée et à la protection des données de nos collaborateurs, patients, clients, fournisseurs et autres parties prenantes, et nous nous

conformons aux lois et réglementations applicables en matière de collecte, d'utilisation, de stockage et de transfert des données. Nous mettons en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données personnelles contre l'accès, l'utilisation, la divulgation ou la perte non autorisés.

Durabilité environnementale : Nous reconnaissons l'interdépendance entre les droits humains et l'environnement, et nous cherchons à minimiser l'impact environnemental de nos activités, y compris les émissions de gaz à effet de serre, la génération de déchets, la consommation d'eau et la perte de biodiversité. Nous soutenons également des initiatives et des projets environnementaux qui profitent à nos communautés et parties prenantes.

Mécanisme d'alerte : Pour garantir que nous respectons et protégeons les droits humains dans nos opérations et interactions, nous fournissons des mécanismes d'alerte efficaces et accessibles pour nos parties prenantes qui pourraient avoir des préoccupations ou des plaintes concernant notre performance et notre impact en matière de droits humains. Nous encourageons nos parties prenantes à soulever toute question ou plainte relative aux droits humains par divers canaux, tels que notre ligne d'éthique ou notre système de lancement d'alerte. Nous reconnaissons et répondons à toutes les plaintes relatives aux droits humains de manière opportune et respectueuse, et nous cherchons à les résoudre par le dialogue et la consultation. Nous fournissons également une réparation et une compensation appropriées pour tout impact négatif sur les droits humains que nous pourrions causer ou contribuer, ou qui pourrait être directement lié à nos opérations.

Pour plus d'informations, consultez le Code de Conduite Ipsen, le Code de Conduite Ipsen des Partenaires, notre Position sur la corruption, et un « Aperçu de nos équipes et de notre environnement de travail » sur [ipsen.com](https://www.ipsen.com) (« Nos standards »).

Reporting et Responsabilité : Pour mesurer et améliorer notre performance et notre impact en matière de droits humains, nous avons établi un ensemble d'indicateurs de performance clés qui sont alignés sur les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Nous rendons compte annuellement de notre performance et de nos progrès en matière de droits humains dans notre rapport de durabilité et d'autres publications, et nous recherchons une vérification et une assurance externes de nos données et informations. Nous participons également à des initiatives et évaluations externes qui comparent notre performance en matière de droits humains aux normes internationales et aux meilleures pratiques. Nous accueillons favorablement les retours et le dialogue de nos parties prenantes sur notre approche et nos activités en matière de droits humains.

Notre engagement envers les droits humains se reflète dans le fait qu'en 2023, aucun rapport de cas connus de contribution ou de cause à des violations des droits humains n'a été signalé.

Chez Ipsen, nous croyons que respecter et protéger les droits humains n'est pas seulement notre devoir et notre responsabilité en tant qu'acteur de la santé publique – nous créons également de la valeur pour nos parties prenantes et la société. Nous croyons également que respecter et protéger les droits humains est essentiel pour atteindre notre vision et notre mission d'améliorer la santé et le bien-être des personnes dans le monde entier.

Nous encourageons nos parties prenantes à signaler toute préoccupation en utilisant la plateforme d'alerte désignée Whispli (<https://app.whispli.com/IpsenAlerts>), l'adresse e-mail Ipsen.Ethics.Hotline@ipsen.com, ou à contacter directement notre département Business Ethics. Nous nous assurons qu'aucune personne qui fait un signalement de bonne foi ne sera l'objet de représailles.